



Communiqué de presse
Les Lilas le 24 mai 2022

La feuille de route très libérale du nouveau gouvernement

Le gouvernement annoncé vendredi 20 mai s'inscrit en parfaite continuité avec le précédent. Le candidat Macron avait promis un gouvernement social et écologique, au final, il n'est ni l'un, ni l'autre. Ainsi, l'écologie n'apparaît qu'en cinquième et seizième position sur dix-sept dans l'ordre protocolaire de présentation des ministres, comme un symbole de la relégation de ces dossiers derrière les ministères régaliens, actant une forme de renoncement coupable et de reniement des promesses électorales. Les dossiers de la transition écologique et de la transition énergétique sont séparés, le lien avec l'industrie, l'agriculture, l'emploi ou les solidarités (autres ministères) n'est pas fait. Alors que la question est cruciale, les ministères du logement et des transports disparaissent. Le tout constitue un signal très négatif, au mieux de non-compréhension des enjeux, au pire de négligence assumée. Les questions environnementales et climatiques demandent une prise en charge globale, et une primauté sur les autres sujets : il y a urgence et l'occasion est une fois de plus manquée. Les positions favorables au modèle agricole dominant du nouveau ministre Marc Fesneau (s'étant prononcé par exemple contre l'interdiction du glyphosate en 2018), et par ailleurs le fait que lors de la passation à peine 3 mots aient été prononcés sur l'enseignement agricole public, nous font d'ores et déjà craindre la poursuite d'une prépondérance des lobbies dans la gouvernance de ce ministère.

Education, enseignement supérieur, justice : continuité !

A l'Education nationale, la nomination de Pap Ndiaye est certes un symbole de rupture. Mais le symbole ne fait pas tout : le programme éducatif porté par le candidat Macron (nouveau pacte enseignant, mise à mal de la voie professionnelle, autonomie, etc.) s'inscrit dans la droite, très droite ligne du quinquennat précédent et est donc synonyme de mise à mal du service public d'Education et de renoncement à la démocratisation de notre système éducatif. Par ailleurs, les urgences salariales et de recrutement doivent être traitées à la fois rapidement, en revalorisant les salaires, et par des mesures de fond pour assurer l'avenir de nos professions et du service public.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, la nouvelle ministre était auparavant présidente d'université et avait à ce titre travaillé le dossier LPR et en particulier les chaires juniors. On peut donc craindre qu'elle souhaite amplifier cette politique. Pour la FSU, il faudrait au contraire une réorientation de cette politique qui ne fait qu'organiser la concurrence des universités entre elles au détriment du service public et de la recherche.

Au ministère de la Justice, c'est la rupture dans la continuité, avec le même Garde des sceaux, lequel fait l'objet d'une procédure pour prise illégale d'intérêts. En outre, il ne modifiera pas une seule virgule du Code de Justice pénale pour les mineurs, texte hautement procédural qui engendre de la maltraitance tant chez les adolescent-es que les professionnel-les.

.../...

Fonction publique : il y a urgence !

Si la FSU se félicite qu'un ministère de plein exercice soit dédié à la Fonction publique, elle rappelle là aussi les urgences qui doivent y être traitées : revalorisation de la valeur du point d'indice et mesures générales pour les salaires et les carrières, égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour laquelle des mesures concrètes doivent être prises, abrogation de la loi dite de transformation de la Fonction publique qui a mis à mal la gestion de la mobilité et de l'avancement des personnels et aggravé les conditions d'emploi de nombreuses et nombreux agent-es (précarité accrue, allongement du temps de travail et remise en cause du droit de grève).

La FSU rappelle qu'elle est totalement opposée à un nouveau recul de l'âge légal de départ à la retraite, et qu'elle combattra toute réforme qui irait en ce sens. Le dossier des retraites serait confié à Olivier Dussopt dans le cadre du ministère du travail. Cela nous inquiète sur la capacité de ce ministre à créer les conditions du dialogue avec les partenaires sociaux en général et avec les représentant-es de la Fonction publique en particulier. La FSU interviendra auprès de lui pour porter son exigence de retour à une retraite à 60 ans à taux plein, elle mènera bataille par tous les moyens pour s'opposer à toute régression dans les droits à pension.

La FSU, engagée pour une société plus juste !

Au final, la mesure des urgences écologique, sociale, démocratique et féministe n'est pas prise en compte alors que le président Macron a reconnu le 24 avril que le résultat du vote l'obligeait. Au contraire, la composition de ce gouvernement sonne comme l'annonce de la poursuite par Emmanuel Macron de sa politique de casse sociale : nouvelle réforme des retraites, travail gratuit exigé des allocataires du RSA, poursuite du démantèlement des services publics, fragilisation de l'éducation. Dans la période de 3 semaines qui nous sépare de l'élection législative, la FSU continuera donc de mettre les enjeux sociaux au centre du débat public, en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques mais avec la volonté de nourrir les dynamiques de progrès social et avec la volonté de porter au plus haut les revendications du monde du travail afin qu'elles se traduisent en mesures législatives et réglementaires. Elle appelle à aller voter massivement à l'élection législative, pour battre inconditionnellement l'extrême droite, mais aussi à rejeter massivement les forces portant les politiques néolibérales qui ont causé des dégradations considérables, augmenté les inégalités et qui contribuent à diffuser et favoriser la progression des idées d'extrême droite. Elle mettra tout en œuvre pour empêcher les projets régressifs de voir le jour et construira les mobilisations nécessaires pour leur faire échec.